



CONSTAT A L'ECHELLE NATIONALE

source : ADEME



C'est le nombre d'automobilistes seuls dans leur voiture pour des déplacements de courte distance.



C'est l'économie moyenne que fait une personne en covoiturant 1 jour sur 2 avec un voisin ou un collègue sur un trajet domicile-travail de 30km.



C'est le nombre moyen de personnes /voiture sur les trajets domicile-travail

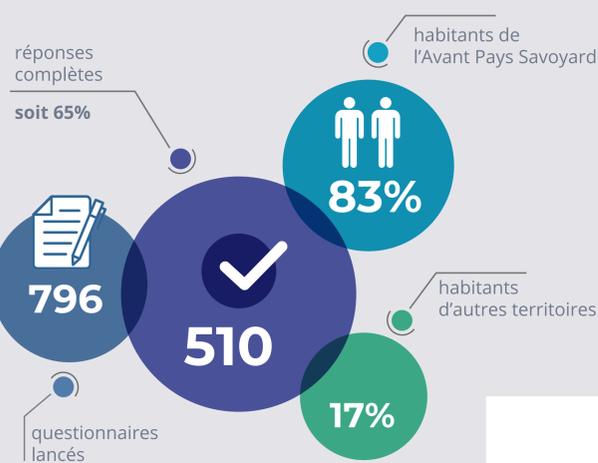


En covoiturant.

DE QUOI ENLEVER QUELQUES VOITURES SUR LES ROUTES !



SYNTHÈSE auprès des habitants de l'Avant-Pays Savoyard



DISTANCE & PRATIQUES de déplacements en Avant-Pays Savoyard



DISTANCE PARCOURUE / JOUR EN ALLER/RETOUR

COMBIEN ÊTES-VOUS À PRATIQUER LE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN en passant par une plateforme ?



trajets répertoriés \* en 2022, soit en moyenne 3 trajets covoiturés par jour.

\*Trajets recensés par les plateformes, données issues du registre de preuve de covoiturage

Aujourd'hui, la grande majorité du covoiturage se fait sans passer par une plateforme

DESTINATIONS les plus fréquentes



N°1 : Chambéry  
N°2 : Le Bourget-du-Lac  
N°3 : La Motte-Servolex



MOTIFS POTENTIELS de covoiturage

3 répondants sur 4 souhaitent pratiquer le covoiturage pour aller travailler.

2 répondants sur 3 souhaitent pratiquer le covoiturage dans les loisirs.

AUTRE



LOISIRS

1 répondant sur 3 souhaite pratiquer le covoiturage pour aller faire les courses.

COURSES

1 répondant sur 3 souhaite pratiquer le covoiturage dans d'autres cas (RDV administratif, aller chez le médecin...)

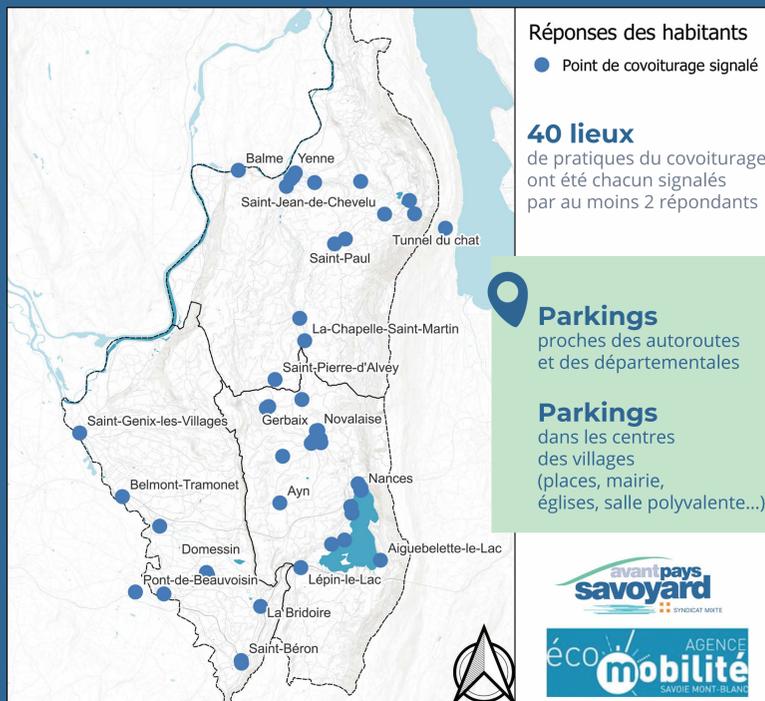
QU'EST-CE QUI VOUS INCITERAIT à covoiturer ?



ATTENTES ET BESOINS DES USAGERS concernant le covoiturage

- La nécessité d'une application unique permettant une mise en relation des potentiels covoitureurs rapide, efficace, simple, et sans bugs
- Assurer l'aller ET le retour, même en cas de problèmes avec le covoitureur initial
- Développer des points d'arrêts stratégiques à des endroits sécurisés (éclairés notamment) et aussi équipés de stationnement vélos

LIEUX DE COVOITURAGES existants rapportés par les usagers



ET APRÈS ?

Les résultats de cette enquête sont essentiels : ils ont permis de construire un plan d'actions Covoiturage à l'échelle de l'Avant-Pays Savoyard, adapté aux besoins du territoire.

Le plan d'actions va désormais être présenté aux instances décisionnaires du Syndicat Mixte et dans les collectivités locales pour être lancé dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2023 et ainsi...

... partager la route ensemble !